

Le Canard Vigilant



Numéro **329** — Mardi 24 novembre 2020

Dans ce numéro :

- **Projet Homère – Rendu d’avis du CSE** 2
- **Projet Homère - quatrième séance de négociations : un dialogue de sourd sur le temps de travail et les astreintes.** 3
- **Pétition de l’intersyndicale : Signez et faites signer !** 4
- **Stop aux violences sexistes ou sexuelles !** 5
- **Pour y voir clair : Restez connectés à la CGT ...** 5



le Canard  vigilant

Une publication du syndicat CGT Natixis.

Consultez le site intranet :
<http://syndicats.intranatixis.com/cgt/>

Consultez le site internet :
<http://natixis.reference-syndicale.fr/>



Et vous, pas encore syndiqué-e ?





Projet Homère – Rendu d'avis du CSE

Nous sommes chagrinés d'apprendre que nous avons fait de la peine à M. Bernay, mais ...

On ne regrette rien. Ce n'est **pas la peine de s'excuser d'avoir rendu un avis négatif** à la suite de la présentation du rapport de l'expert.

Les **éléments pas franchement folichons** qui ont été relevés (on en parlait déjà dans notre **article précédent Transfert BPCE-IT (Homère) : Parole d'expert**) justifient totalement notre **attitude critique**.

D'ailleurs vous pouvez les retrouver pêle-mêle dans le corps de **l'avis ci-après : CSE NSA - 19 novembre 2020 - Avis Transfert IPS NSA vers BPCE-IT (projet Homère)**. Alors comme exprimé officiellement toutes les organisations syndicales ne sont pas rassurées sur **l'organisation future du rapprochement des équipes**, du **management** à venir avec la bonne gestion des **doublons** ou de la simple nouvelle organisation de travail (**équipes et tâches**).

En conclusion, aucun salarié ne doit être lésé dans ce transfert.

Les élus revendiquent de réelles négociations sur le socle social permettant la garantie du net pour chacun mais aussi le maintien du statut individuel - fiche de poste et statut hiérarchique.

Les élus n'ont pas non plus d'éléments leur permettant de répondre aux questions pourtant centrales de l'utilité économique du projet.

Les élus rendent un avis négatif.

De même de nombreuses questions se posent encore sur la **compensation des écarts** des socles sociaux, sur la **rémunération des astreintes**, des **variables**.

Concernant les **économies d'échelle** attendues de cette "fusion" notre expert n'a pas été **convaincu**. Pourquoi le serions-nous alors que nous avons encore **moins que lui accès aux informations** nécessaires ? Il est acté que **beaucoup de prestataires** partiront (et leurs activités seront gérées à Porto), que **2 départs en retraite sur 3** ne seront **pas remplacés** mais qu'en est-il de la **charge de travail** ??

On pourrait attendre de directions **"socialement responsables"** qu'elles répondent à ces interrogations légitimes, et pourtant **rien n'est moins sûr**.

Faites-vous votre opinion en consultant le **rapport Projet HOMERE - Ipso Facto pour BPCE IT_NSA**



Projet Homère - quatrième séance de négociations : un dialogue de sourd sur le temps de travail et les astreintes.

Ce coup-ci c'est la délégation salariale complète qui s'est exprimé, mais on dirait que nous n'avons pas été plus entendus ...

En réponse à la **lettre ouverte de l'intersyndicale**, la direction NSA s'étonnait de notre insistance (et de notre ton) mais il faut croire que nous aurions dû **crier plus fort** car après avoir passé en revue les thèmes prévus, nous avons eu droit à une (nouvelle) explication de texte qui n'a pas été plus loin que **de nous redire la même chose que le 05 novembre dernier**.

Mais comme aucune organisation syndicale ne souhaite valider ce jeu de dupe, **il va bien falloir que nos directions nous entendent**. Une réunion **supplémentaire** va être positionnée la semaine prochaine dédiée aux deux thèmes que nous souhaitons boucler, **Temps de travail et Astreintes**. Pour ce second sujet, la question de la **conservation du même volume d'astreintes/interventions** va être discuter en détail.

Pour les **IFC**, comme nous nous y attendions un **groupe fermé sur 25 ans** va être proposé. Pour la **retraite complémentaire** un **groupe fermé** devrait aussi prendre en compte les diverses particularités de cotisation.

La **retraite supplémentaire** existante à BPCE-IT devrait compenser la **disparition de l'abondement PERCO** (avec une **prise en charge de la cotisation** de 100% pour les salaires inférieurs à 1,25 PASS et de 50% jusqu'à 75 000 euros).

Concernant la **mutuelle**, là aussi le **timing est bizarre** puisque BPCE-IT change aussi de mutuelle pour rejoindre celle de la **communauté BPCE**. Mais bref, les prestations étant quasi identiques (c'est pas moi qui le dit) une **photo** sera prise début de l'année **2021** pour comparer le **niveau de cotisation** et le delta sera **compensé** en numéraire et pondéré (**socialisé à 23%**).

Pour la **prévoyance**, l'**IPSEC** n'a vraiment pas l'air de plaire à BPCE-IT.

Au niveau de la restauration nous avons un point de blocage qui demandera à être levé, car la proposition actuelle est que **les petits salaires paieront plus cher** (de l'ordre de **3 euros** par repas, pour un montant de denrée de 5,25 euros (donc un plat seul ou une pizza)). Cela ne nous convient évidemment pas. La proposition de la **carte Apetiz** par contre est à notre goût.

Pour les **frais de garde** la direction BPCE-IT ne semble **pas voir de différence** (à compenser) entre les deux systèmes.

Un **groupe fermé de 25 ans** est proposé pour le **complément familial**.

Une **photo** sera prise courant **2021** pour évaluer le **montant de chèques vacances** perçu qui sera ensuite **intégré au salaire** fixe brut (ce montant ne sera pas pondéré).

La **prime de frais de scolarité** sera versée aux ex-NSA et l'enveloppe globale tiendra compte du nouveau nombre d'enfants.



Pétition de l'intersyndicale : Signez et faites signer !

Parce que le compte n'y est pas !

AU CSE Natixis, Franck Bernay, directeur général de BPCE-IT nous l'a assuré encore, les yeux dans les Teams :

« Ce qui nous guide, c'est que les équipes de Natixis ne doivent rien perdre ».

Eh bien, le compte n'y est pas ! C'est pas bon, ... !

La direction assume qu'il y aura des pertes pour les salarié-e-s, par exemple sur les frais de restauration ou la Prévoyance.

Sur plusieurs sujets, elle a proposé des groupes fermés pour 25 ans, ce qui peut léser les plus jeunes (typiquement les moins de 40 ans pour les indemnités de fin de carrière).

Quant aux astreintes, la direction refuse de négocier maintenant.

Elle se dit surprise sur la baisse du volume des astreintes due à la mutualisation de certaines équipes.

Et elle persiste dans son intention de revoir le temps de travail (à la hausse, bien sûr) pour tout BPCE-IT, dans une négociation future.

Les représentants de l'intersyndicale ont exprimé leur désaccord avec cette façon de faire. La négociation sur le transfert continue. Nous voulons traiter le sujet des astreintes maintenant !

Et ne pas prendre prétexte de l'arrivée des Natixis pour amoindrir le socle social BPCE-IT.

Pour soutenir cette revendication, que vous soyez BPCE-IT ou Natixis, signez et faites signer la [pétition temps de travail](#) !





Stop aux violences sexistes ou sexuelles !

Victimes ou témoins, réagissons !

Participez et faites participer un maximum de personnes à une heure d'information syndicale en direct sur Facebook le **25 novembre 2020 à 15h40**.

On vous en parlait déjà dans un **Article précédent**, vous trouverez ci-joint un **lien d'information** [facebook.com/ConfederationGeneraleTravail](https://www.facebook.com/ConfederationGeneraleTravail)

Heure d'info syndicale : Stop aux violences sexistes et sexuelles !

Violences sexistes et sexuelles, de quoi parle-t-on ? Que faire quand on est victime ou témoin ? Quels droits gagner pour un environnement de travail sans violence ? À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la CGT vous invite à une heure d'info syndicale en direct sur sa page Facebook le 25 novembre à 15h40 pour tout savoir sur vos droits.

Avec notamment les interventions de **Sophie Binet, Delphine Colin, Raphaëlle Manière, Emmanuelle Lavignac** et **Frédérique Bartlett**, la possibilité de poser toutes vos questions via le chat et d'obtenir des réponses en direct.



Pour y voir clair : Restez connectés à la CGT ...

Sur notre site intranet : <http://syndicats.intranatixis.com/cgt/>

Ou sur notre site internet : <http://natixis.reference-syndicale.fr/>